

Compte rendu du premier Conseil d'Ecole

Ecole primaire

Lundi 22 octobre 2012, 16h30, salle de réunion bâtiment administratif

PRESENTS

Administration : Joëlle Emorine (*proviseur*), Marc Guillen (*intendant*)

Représentants des parents : Baudouin de Marcellus, Mireia Valls, Aurélie Saadi, Cristina Verduci, Catherine Garcia, Marta Climent, Hélène Tornetti, Charo Atauri, Patricia Montagut.

Equipe enseignants : Dominique Collado (*directrice*), Ana Gallardo (GS), Lorraine Renaux et Sophie Gonzalvez (CP), Laure Van den Boom (CE1), Jérôme Euphrosine (CE2/CM1), Florence Terral (CE2), Leopold Gehanne et Catherine Dumont (CM1), David Sartini et Alain Borrat (CM2), Marie.Jo Carrasco (*anglais*), Nuria Fors et Angels Boixados (*espagnol-catalan*), Agnès Gautier (BCD)

Excusés : Mme Lamy Au Rousseau, Inspectrice ; Elodie Broussolle CE1 ; parents : Anne Murat, Maria Sala Godoy, Myriam Bougo, Jean-Pierre Martinez, Sergi Tusquets, Elena Castellanos, Sophie Pagnon ; Séverine Champenois, Marie Jan, Nuria Nicolau, Sandra Eckenschwiller.

1) point sur la rentrée

- structure de l'équipe (*cf annexe 1*) et effectifs (*cf annexe 2*). Nous avons ouvert une classe cette année, au cycle 3. Nous observons une légère baisse par rapport aux effectifs escomptés en juin, mais une augmentation de 37 élèves par rapport à l'an passé. Il est difficile de prévoir avec justesse les effectifs réels compte tenu des départs qui ont lieu durant les grandes vacances sans avoir été annoncés.

Les départs sont majoritairement liés à la situation économique.

2) les travaux de l'été

- présentation d'un diaporama sur l'évolution de l'école depuis deux ans. Nous avons connu une nette amélioration suite aux diverses rénovations (mobilier, fenêtres, ravalement, stores, ventilation, création d'espaces nouveaux, ...). Enseignants et parents se réjouissent de ces transformations qui améliorent la qualité de vie et de travail de tous les usagers.

3) la cantine et la pause méridienne

- Les parents souhaitent revenir sur des problèmes qui persistent lors de la pause méridienne au sujet de l'encadrement.

Il y a maintenant une personne responsable de l'équipe des surveillants, un surveillant de plus et une augmentation du temps de deux autres surveillants. A présent les problèmes d'ajustements liés au changement d'équipe des surveillants et au fait que les enfants aient dû s'adapter aussi à leur horaire nouveau (comme chaque année), devraient être résolus.

- Une horloge a été installée pour permettre aux enfants de savoir à quelle heure aller manger au lieu de faire la queue trop longtemps.

- Pique nique : les parents et les enseignants demandent la possibilité d'avoir des sandwiches pour les parents accompagnateurs ; en cas de sortie sur plusieurs jours (*classe voile*), prévoir de varier les repas. M. Guillen donne son accord.

La qualité du pique-nique va être revue : changement pour du pain de meilleure qualité, rotation des garnitures, amélioration du dessert. Une maman demande aussi que la bouteille d'eau soit plus grande, les enfants ayant vite soif en sortie.

- La médiathèque et la ludothèque fonctionnent à nouveau selon le planning établi.

- Marie-Cécile Perera (enseignante de musique) propose de mettre sa salle à disposition (*en libre accès*), le lundi entre 12h30 et 13h30 pour aller y écouter de la musique (enfants et enseignants).

4) les grands projets de l'année et la fête de Noël

- Une APP : festival des arts de la scène, avec le soutien d'éventuels intervenants. Cette action vise à améliorer la maîtrise de la langue (française, castillane, catalan, anglaise) par le théâtre notamment. Le festival aura lieu au troisième trimestre.

- reconduction du marché de Noël sur le même principe que celui de l'an passé. Déjà plusieurs enseignants volontaires. La date sera prochainement communiquée.

Les bénéfiques permettent de réduire le coût des classes transplantées, des classes voile, de faire l'achat de mobilier pour la ludothèque, faire des dons (*UNICEF...*), d'aider les familles en difficulté pour les voyages.

5) les aides aux familles

- Il n'y aura plus de remboursement après les voyages car il s'agit d'un système "lourd" à gérer. En revanche, il existe toujours la possibilité d'aider les familles avant le départ. Les aides « collectives » se feront avant le voyage, en diminuant le coût.

Concernant les voyages l'an passé, le coût du voyage Paris a pu diminuer avant le départ pour tous (pas de demande individuelle). Pour les autres classes un remboursement a été proposé post-voyage (*cf annexe 3*) car il a fallu d'abord faire le point sur les familles qui demandaient une aide. Les classes de CM1 et CM2 qui ont eu des activités annulées se sont vues proposer un remboursement qui a permis de programmer une sortie accrobranche en Catalogne. Le solde est venu augmenter les remboursements aux familles à part une classe qui a choisi de faire une

sortie volcan.

Au total, l'argent collecté aux fêtes du primaire et l'argent récolté individuellement par classe à Noël, a permis de proposer à chaque famille :

	rb/ prix du voyage
ce1.6	19 €/227 €
CP3	16 €/227 €
CM1	27 €/260 €
CM2.3	27 €/260 €
CM2.4	27 €/260 €
CM2.5	31 €/260 €

6) les classes transplantées en 2013

- 1 CM1 à Paris du 16 au 19 avril (projet culturel) ; échancier à 3 paiements ; environ 450 €
- 2 CM2 à Saint Sauveur (Cévennes) du 22 au 26 avril (projet environnement) ; pas plus de 320 €.

7) le livret électronique, rappel

- le code est valable tout au long de la scolarité des enfants. Il est donc important de le conserver. Chaque famille reçoit un seul code. Pour les familles qui ont besoin de récupérer le code, il est très important qu'elles indiquent avec précision le nom de l'enfant et sa classe.

8) la BCD : mise en place d'un contrat lecture (cf annexe 4)

Afin de développer le suivi des lectures faites par les élèves et de s'assurer que tous aient un parcours littéraire dans leur lecture-plaisir, un nouveau contrat lecture est proposé au cycle 3.

9) l'aide aux élèves : mise en place de nouveaux dispositifs

Nous privilégions actuellement davantage la prévention plus que la remédiation, dans les aides apportées aux élèves.

Les enseignants qui sont libérés pendant les heures de langue, mettent ce temps au service de l'équipe pour prendre en charge de petits groupes d'élèves.

Il s'agit de rassembler plusieurs classes de même niveau en mettant plus d'enseignants (en général le double). Les enfants sont répartis selon 4 niveaux de maîtrise. Certains enfants de classes « extérieures » au dispositif peuvent être intégrés.

L'équipe a passé déjà de nombreuses réunions à mettre en place d'un point de vue matériel et pédagogique ces

dispositifs qui demandent à croiser les emplois du temps.

Actuellement, les dispositifs suivants se mettent place :

CE1 : 3 classes (*6 enseignants*) et 4 classes (*8 enseignants*), 2 fois par semaine (*lecture orale*)

CE2 : 4 classes (*8 enseignants*), 1 fois par semaine (*lecture orale*)

CM1 : 4 classes (*3 enseignants sur 1 classe*) / 1 fois par semaine

CM2 : 3 classes (*lecture silencieuse et à voix haute*)

Le CP commencera son dispositif aux alentours de Noël.

L'objectif prioritaire que nous nous sommes fixés est que tous les élèves de cycle 2 entrent au cycle 3 avec une lecture fluide et que les élèves de cycle 3 accèdent au collège avec une bonne maîtrise de la langue.

Les indicateurs de progrès de ces dispositifs sont à mettre en place. Nous partons des évaluations diagnostiques des élèves réalisées en début d'année. Les évaluations nationales étant essentiellement à l'écrit, ne nous permettront pas d'avoir un indicateur précis sur la lecture orale. Mais d'autres indicateurs seront mis en place.

Parallèlement, les autres mesures subsistent selon les besoins des élèves : aide personnalisée le midi et soutien en binôme en classe.

11) Liaison avec le collège / Natation au CM2 et formation de délégués

- Natation : 6 classes de CM2 à raison de 10 séances par classe sur un trimestre. Les séances ont lieu à la piscine de la Sagrada Corazon, en collaboration avec 2 enseignants du secondaire, ce qui permet un travail en collaboration entre primaire et secondaire, le primaire gardant son approche pédagogique. Cette mise en place a généré des coûts (personnels et location de piscine).

Mardi 23 octobre, cinq classes de CM2 vont envoyer leurs délégués à la journée formation des délégués du collège, pour la première fois.

Ils feront le retour de cette formation lors des conseils d'élèves du cycle 3, qui ont repris ce mois-ci.

La séance est levée à 18h15

M. Euphrosine

Mme Collado

M. de Marcellus

Secrétaire de séance

Directrice

Président de l'APE

